



Probleme de travail avec avec la directrice

Par **ruffle_old**, le **13/10/2007** à **11:08**

JE TRAVAIL A L 'I M E DE MONTELMAR DEPUIS 3 ANS AVEC 5 CONTRATS EN C D D.
DEPUIS LE MOIS DE JUIN OU J AI EU DES PROBLEME D ARCELEMENT SEXUEL AVEC
LE CUISNIER DONC LE CAS A ETE REGLE . MAINTENANT J AI DES ENNUIS AVEC LA
DIRECTRICE DE L ETABLSSEMENT QUI ME REPROCHE TOUT LES PROBLEMES LIES A
MON TRAVAIL.rn(mauvais langage aux enfants ce qui n est pas vrai , elle me trouve molle et
mon travail laisse a désiré)rnpar contre quand on a besoin de moi pour faire un remplacement
on m appelle tous de suite et j y vais (cette semaine j ai effectuée 37 h au lieu de 31 h et je n
est jamais refusé des heures supplémentaires).rnque dois je faire?

Par **ly31**, le **13/10/2007** à **18:58**

Bonsoir,rnrnPersonnellement, j'essaierai d'obtenir des attestations de collègues, prouvant que,
d'une part, vous avez été harcelé sexuellement par le cuisinier, que d'autre part,rnque vous
avez un langage tout à fait correct envers les enfants, que vous êtes travailleuse ...rnIl faut
vous prémunir dans le cas ou cette directrice, vous adresse une mise à pied ou voir plus grave
!!rnJe vous souhaite bon couragernly31